



**Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc  
Aix-en-Provence**

Maison des associations - 75, Route des Milles  
13090 Aix en Provence - Tél. 06.60.80.43.54  
contact : [ciqpontdelarc@gmail.com](mailto:ciqpontdelarc@gmail.com)

Aix-en-Provence, le 19 janvier 2018

Madame le maire d'Aix-en-Provence  
Madame Maryse Joissains-Masini  
Présidente du conseil de territoire  
du Pays d'Aix

Vice-présidente de la métropole Aix-  
Marseille Provence

Madame le maire

En tant que présidente du CIQ du Pont de l'Arc et au nom des CIQ signataires de ce courrier, je me permets de vous interpeller au sujet de la limitation des autoroutes autour d'Aix (A8 – A51). En effet, vous avez pu échanger lors des vœux à la population aux floralies avec un adhérent de notre CIQ (qui vous a également transmis un message par mail) et monsieur le sous préfet à ce sujet.

Les autoroutes à l'approche des villes, à l'instar de Bordeaux, Toulouse, pour ne pas parler de Marseille (autoroute A 51 par exemple) sont limitées à 90 km/h.

Comme vous n'êtes pas sans l'ignorer, les impacts de la circulation automobile sur l'environnement sont multiples. La circulation des véhicules engendre une pollution atmosphérique importante (par exemple, via les émissions de monoxyde de carbone, d'oxydes d'azote ou de particules fines), elle est également émettrice de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) et représente une source de pollution sonore importante.

Indépendamment des variables susceptibles d'influencer les taux d'émissions des véhicules (taille du moteur, pot catalytique, air conditionné, etc.), les taux d'émissions d'hydrocarbures (HC) et des monoxydes de carbonés (CO) augmentent avec la vitesse.

En conséquence, la limitation à 90 des autoroutes sur le territoire d'Aix-en-Provence nous paraît tout à fait justifiée. Les quartiers riverains et notamment nos quartiers Sud étant fortement impactés par cette pollution.

Cette décision entrant dans votre champ de compétences, nouvelle disposition confirmée encore dernièrement (lors des vœux à la population le 11 janvier dernier aux Floralies) par M. le sous-préfet, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir étudier cette demande avec la plus grande attention pour le bien des usagers et riverains des quartiers Sud, pour ne pas dire d'une façon plus globale dans l'intérêt de notre planète.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute concertation que vous jugeriez utile et vous prions de croire, madame le maire, en notre profond respect.

Pour les présidents des CIQ des quartiers Sud\*



Sandy Soulaine  
Présidente du CIQ  
du Pont de l'Arc

\*Les présidents des CIQ : Arc de Meyran , Facultés, de la gare, Pont de l'Arc

Copie : Monsieur le Sous-Préfet